

*Le Ministre*

PARIS, LE 20 DEC. 2011

Monsieur le Maire,

Je suis venu le 2 avril dernier à Segré, pour prendre connaissance de vos projets en matière d'offre de santé sur ce territoire. Des réflexions complémentaires approfondies ont eu lieu, notamment sous l'égide de l'Agence régionale de santé. Le 8 novembre dernier, nous avons tenu une réunion de travail au ministère de la Santé. Nous nous sommes ainsi mis d'accord sur les points suivants, et comme je m'y suis engagé je vous les confirme par courrier.

Tout d'abord, l'Etat accompagnera bien la reconstruction du centre hospitalier sur le site de la gare. Les locaux du centre hospitalier ne sont plus tout à fait adaptés à une prise en charge moderne, et le projet de pôle de Santé, proche du centre ville, articulant professionnels libéraux et établissement hospitalier, présente une vraie logique, tant au plan sanitaire qu'au plan de l'aménagement du territoire.

Pour mettre en œuvre cet engagement, plusieurs éléments devront être réunis, et en premier lieu bien entendu celui de la mise à disposition effective de ce vaste terrain, libéré et dépollué.

La construction d'un établissement neuf présente des surcoûts évalués à 1,2 millions d'euros par rapport aux opérations de simple réhabilitation de l'établissement hospitalier. Nous avons donc convenu que les collectivités territoriales prendront à leur charge la moitié de ce surcoût, et que l'ARS financera l'autre moitié. L'engagement ferme des collectivités sur une subvention de 600 000 euros pour la construction du centre hospitalier sur le site de la gare doit donc être rapidement formalisé.

Enfin, il importe que la Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) soit elle-même effectivement installée dans ce quartier, car il s'agit bien d'un projet global de pôle de santé que vous portez tous ensemble, dont la Maison de santé est en fait la première étape.

**Monsieur Gilles GRIMAUD**  
Maire et Conseiller général  
Mairie de Segré  
Place Aristide Briand  
49 500 SEGRE

J'invite donc les professionnels libéraux porteurs du projet à finaliser le dossier et son montage financier, avec l'appui des différentes collectivités. Comme pour les autres MSP, l'Etat soutiendra ce projet à travers le Fonds d'intervention pour la qualité et la coordination des soins (FIQCS) à hauteur de 50 000 euros.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

*sin : m,*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a vertical crossbar on the left side, and a shorter horizontal stroke below it.

**Xavier BERTRAND**